



ACTION SOCIALE

AIDES AUX PARTENAIRES

Taux d'effort fixé par la CNAF pour le calcul du montant des Participations Familiales dans les structures Petite Enfance

Type d'accueil		Composition de la famille			
		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Taux d'effort horaire	Accueil collectif	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %
	Accueil familial/parental	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,02 %
Taux d'effort journalier	Accueil collectif	0,60 %	0,50 %	0,40 %	0,30 %
	Accueil familial/parental	0,50 %	0,40 %	0,30 %	0,20 %
Taux d'effort mensuel	Accueil collectif	12 %	10 %	7,5 %	6,6 %
	Accueil familial/parental	10 %	8,33 %	6,25 %	5,55 %